



HAL
open science

Master Langues, littérature et culture du monde (LLCM)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues, littérature et culture du monde (LLCM). 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02040126

HAL Id: hceres-02040126

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040126v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues, littératures et cultures du monde
(LLCM)

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : Paris

Etablissement(s) co-habilité(s) : INALCO pour quatre spécialités

Mention : Langues, littératures et cultures du monde (LLCM)

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL) / Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006767

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Langues, littératures et cultures du monde* (LLCM) est à finalité recherche et professionnelle. Les débouchés envisagés sont : la recherche, l'enseignement, les concours cadre d'Orient du Ministère des affaires étrangères, la traduction, le journalisme, l'expertise, la documentation, etc. Pour le contexte, le PRES Sorbonne Paris Cité va vers la création d'une université unifiée, ce processus de restructuration est en cours.

La mention comprend cinq spécialités, dont une spécialité d'enseignement qui n'est pas évaluée dans le cadre de cette campagne et quatre spécialités co-habilitées avec l'INALCO (où le titre de la mention, de même sigle LLCM, diffère légèrement : *Langues, littératures et civilisations du monde*) : « Etudes chinoises » (portée par l'INALCO), « Etudes coréennes » (portée par l'INALCO), « Etudes japonaises », « Etudes vietnamiennes ».

Il y a un parcours enseignement pour l'arabe, l'hébreu et le russe, mais pas pour le chinois et deux parcours de spécialisation en M2 : *Communication, Information, (nouveaux) Médias* (CIM) et *Coopération et Développement*.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il convient d'analyser la mention dans le contexte de la mise en place du PRES et de la future université unique, ainsi que de la contrainte des calendriers et de la diversité des spécialités. Le choix de spécialités aréales ne semble pas pertinent vu les effectifs très réduits en vietnamien. Il n'y a pas d'ouverture vers une professionnalisation possible, sauf l'éventualité d'un stage en M2.

La description des connaissances est succincte, celle des compétences n'est pas dissociée des précédentes. L'objectif de recherche est justifié et pertinent. Les aspects formation continue, alternance, distance et VAE, sont peu abordés et mal renseignés.

L'environnement de recherche comporte des laboratoires reconnus mais la réalité de la participation de leurs membres à la formation n'est pas précisée. L'adossement aux milieux socio-professionnels est inexistant. Il est question de la future mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention constitué d'enseignants-chercheurs.

Du fait de l'actuelle restructuration et des co-habilitations et mutualisations, les données sont incomplètes. Dans une spécialité, 16 % des étudiants obtiennent leur master. Dans l'autre, il y a peu de données car il y a trop peu d'étudiants.

Le pilotage de la mention est très peu renseigné, au niveau des spécialités le dossier donne peu d'éléments sur les jurys, sur les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et autres modalités. La mise en place d'un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants-chercheurs est prévue au niveau de la mention.

- Points forts :

- La formation à la recherche est bien développée.
- L'environnement de recherche est bon.
- Les échanges internationaux sont très développés.

- Points faibles :

- La formation n'a pas encore développé la professionnalisation.
- Les parcours autres que « recherche » restent à mettre en place.
- Le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » est très insuffisant.

Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant de reconsidérer l'architecture de la mention. Les spécialités actuelles semblent inégales. Il pourrait être envisagé la mise en place d'une seule spécialité *Recherches aréales* qui est le point fort de la mention, d'autant qu'elle rassemble un grand nombre de spécialistes parmi les meilleurs. Il faudrait pérenniser ce point fort.

Cela permettrait aux études vietnamiennes de pouvoir se développer.

Les parcours *Communication, Information, (nouveaux) Médias (CIM)* et *Coopération et Développement*, prévus par l'INALCO sur les autres spécialités, devraient devenir des spécialités pour le japonais et le vietnamien.

La mention devrait se pencher sur les aspects VAE, formation continue, distance, d'autant qu'elle rassemble un grand nombre de spécialistes parmi les meilleurs.

Elle devrait se pencher de près sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études et se doter d'indicateurs.

Pour finir, la mention devrait mettre en place un pilotage qui permettrait de fixer les modalités pédagogiques de manière claire.



Notation

Cette mention, étant en forte restructuration dans le cadre de la mise en place de l'Université unifiée Sorbonne Paris Cité projetée en 2016, ne fait pas l'objet de notation par l'AERES.



Evaluation par spécialité

Etudes japonaises

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris 7 Denis Diderot.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Paris 7 Denis Diderot.

INALCO.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes japonaises* vise un bon niveau de compétence en matière linguistique et disciplinaire, des aptitudes de lecture critique et une capacité de synthèse des documents, en encourageant les initiatives et l'autonomie exigées sur le plan professionnel. Elle propose quatre parcours disciplinaires : *linguistique et didactique* (LID), *histoire, sociétés et territoires* (HST), *lettres, philosophie et arts* (LPA); *enseignement* (ENJ)). Un parcours *professionnalisant* permet en M2 d'effectuer un stage en convention.

- Appréciation :

La description des connaissances est succincte, celle des compétences n'est pas dissociée des précédentes. Les parcours de recherche sont adossés aux laboratoires (Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO), Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (CRLAO), Centre d'analyse et d'intervention sociologique (CADIS), Centre d'études japonaises (CEJ) et Histoire, Sociétés, Territoires du monde (HSTM), mais aucun chercheur ne figure dans l'équipe pédagogique. Le parcours professionnalisant se limite à un stage en lieu et place du mémoire de M2. Les échanges internationaux sont très développés. Le dossier ne donne pas d'informations suffisantes sur la formation continue, la formation en alternance, la formation à distance. Il est fait mention d'un DU sans rapport avec le master.

Le taux d'insertion n'est pas connu. 16 % des diplômés de M2 continuent en doctorat (de facto 2 sur 11 diplômés environ). Ce taux est dans le dossier qualifié de raisonnable.

L'équipe pédagogique est constituée uniquement d'enseignants-chercheurs. La mise en place d'un conseil de perfectionnement constitué uniquement d'enseignants-chercheurs est prévue. L'auto-évaluation est faite a minima.

- Points forts :

- La formation à la recherche est bien développée.
- L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche est fort.
- Les échanges internationaux sont très développés et très bien décrits avec les universités japonaises.

- Points faibles :

- Les parcours autres que « recherche » sont à développer.
- Le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » peut être mieux développé.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de développer les parcours autres que les parcours recherche.

Il serait également souhaitable de renseigner plus précisément toutes les rubriques concernant la formation continue, l'alternance et l'enseignement à distance.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Etudes vietnamiennes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris 7 Denis Diderot.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

Paris 7 Denis Diderot.

INALCO.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Appréciation :

La description des connaissances est succincte, celle des compétences n'est pas dissociée des précédentes. Le parcours de recherche est adossé aux laboratoires suivants : l'UMR 7219, Sciences, Philosophie, Histoire, ainsi que les EA 333, Atelier de recherche sur la parole et 3967, Centre de linguistique Inter-langues, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus CLILLAC, mais aucun chercheur ne figure dans l'équipe pédagogique. Le parcours professionnalisant se limite à un stage en lieu et place du mémoire de M2. Les échanges internationaux sont très développés. Le dossier ne donne pas d'informations suffisantes sur la formation continue, la formation en alternance, la formation à distance. Il est fait mention d'un DU sans rapport avec le master.

Il y a peu d'étudiants, donc peu de données, un seul doctorant en poursuite.

L'équipe pédagogique est constituée uniquement d'enseignants-chercheurs. La mise en place d'un conseil de perfectionnement constitué uniquement d'enseignants-chercheurs est prévue au niveau de la mention. L'auto-évaluation est faite *a minima*.

- Points forts :

- La formation à la recherche est bien développée.
- L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche est fort.
- Les échanges internationaux sont très développés.

- Points faibles :

- La formation n'a pas encore développé la professionnalisation.
- Les parcours autres que « recherche » restent à mettre en place.
- Le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » est très insuffisant.

Recommandations pour l'établissement

Il serait bon de développer des parcours autres que les parcours recherche.

Il serait également souhaitable de renseigner plus précisément toutes les rubriques concernant la formation continue, l'alternance et l'enseignement à distance.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : C
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Etudes chinoises

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

INALCO.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

INALCO.

Paris 7 Diderot.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes chinoises* propose d'acquérir une maîtrise de la langue chinoise et une compétence linguistique de haut niveau, une connaissance approfondie de la civilisation chinoise, ainsi que l'acquisition des instruments des grandes disciplines de la spécialité : *linguistique, littérature, pensée, histoire, etc.*

Elle se décline en trois parcours disciplinaires à finalité recherche : *Lettres, philosophie et arts (LPA) ; Linguistique et didactique (LID) ; Histoire, sociétés et territoires (HST)*. Il existe également un parcours *Enseignement*.

- Appréciation :

Projet pédagogique. La description des connaissances est détaillée, celle des compétences n'est pas dissociée des précédentes. Le parcours *Enseignement* est décrit très brièvement. Les parcours à finalité recherche sont bien décrits et riches. L'adossement recherche est fort : CRLAO (Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale) ; EA4512 ASIÉS ; EA4511 HSTM (Histoire, sociétés, territoires du monde) ; CRCAO (Centre de recherches sur les civilisations d'Asie Orientale) ; UMR 8573 CECMC (Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine) ; SEDET (Sociétés en développement, Etudes transdisciplinaires) ; UMR 7110 LLF (Laboratoire de linguistique formelle). Il est fait mention de la participation des laboratoires dans la formation, notamment présence d'un directeur de recherche du CRLAO (Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale) dans l'équipe pédagogique. Le seul objectif de la spécialité est de former des chercheurs. Pour les aspects de formation continue, en alternance, à distance et VAE, le dossier mentionne Erasmus et double cursus, ce qui ne semble pas pertinent. Les échanges internationaux sont très développés.

Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies. Les données fournies sont contradictoires. Le dossier indique entre 0 % et 10 % d'enseignements préparant à la professionnalisation.

Pilotage de la spécialité. Il est vaguement question de la mise en place d'un conseil de perfectionnement constitué d'enseignants-chercheurs, de deux étudiants et d'un professionnel. Rien ne figure sur les jurys, les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, etc.

- Points forts :

- La formation à la recherche est bien développée.
- L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche est fort.
- Les échanges internationaux sont très développés.

- Points faibles :

- La formation n'a pas encore développé la professionnalisation.
- Les parcours autres qu'à finalité recherche restent à mettre en place.
- Le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » est très insuffisant.



Recommandations pour l'établissement

La spécialité *Etudes chinoises* est entièrement dédiée à la recherche avec des parcours disciplinaires. Elle pourrait s'investir dans le parcours qu'elle indique : *Enseignement*. Elle devrait décliner les deux parcours de M2 décrits au niveau de la mention : *Communication, Information, (nouveaux) Médias* et *Coopération et Développement*.

La spécialité devrait se pencher sur les aspects de VAE, formation continue, à distance, etc., d'autant qu'elle rassemble un grand nombre de spécialistes parmi les meilleurs.

Elle devrait également se pencher de près sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C



Etudes coréennes

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

INALCO.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

INALCO.

Paris 7 Diderot.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes coréennes* propose d'acquérir une maîtrise de la langue coréenne, des connaissances disciplinaires, une aptitude au sens critique et au sens de l'autonomie. Elle se décline en trois parcours disciplinaires à finalité recherche : *Lettres, philosophie et arts* (LPA) ; *Linguistique et didactique* (LID) ; *Histoire, sociétés et territoires* (HST).

- Appréciation :

Projet pédagogique. La description des connaissances est détaillée, celle des compétences n'est pas dissociée des précédentes. La finalité recherche est très bien décrite et très riche. Il est fait mention de la participation des laboratoires dans la formation, en particulier pour l'encadrement des mémoires, un directeur d'études de l'EHESS fait partie de l'équipe pédagogique. Les étudiants de M2 peuvent effectuer un stage en lieu et place du mémoire. Pour les aspects formation continue, alternance, distance et VAE, le dossier est succinct. Les échanges internationaux sont très développés.

Insertion professionnelle et poursuite d'études. Le dossier comporte peu de données car il y a peu d'étudiants dans cette spécialité, moins de 10 inscrits.

Pilotage de la spécialité. Il est question de la mise en place d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention constitué d'enseignants-chercheurs, de deux étudiants et d'un professionnel. Rien ne figure sur les jurys ou les modalités des enseignements par les étudiants.

- Points forts :

- La formation à la recherche est bien développée.
- L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche est fort : CERLOM (Centre d'études et de recherches sur les oralités du monde), CRCAO (Centre de recherches en civilisation sur l'Asie orientale) et ASIES (EAD4512).
- Les échanges internationaux sont très développés.

- Points faibles :

- La formation n'a pas encore développé la professionnalisation.
- Les parcours autres que *Recherche* restent à mettre en place.
- Le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » est très insuffisant.



Recommandations pour l'établissement

La spécialité *Etudes coréennes* est entièrement dédiée à la recherche avec des parcours disciplinaires. La spécialité devrait se pencher sur les aspects de VAE, formation continue, à distance, d'autant qu'elle rassemble un grand nombre de spécialistes parmi les meilleurs. Elle devrait se pencher de près sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Cette spécialité devrait décliner les deux parcours de M2 décrits au niveau de la mention : *Communication, Information, (nouveaux) Médias* et *Coopération et Développement*.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

Enseignement et préparation au CAPES

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLÔMES : MASTER – VAGUE D

ACADÉMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris Diderot (UPD)

Etablissement co-habilité : Inalco

Mention : LLCM (non notée)

Domaine : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales (ALL/SHS)

L'AERES indique que la mention, « étant en forte restructuration dans le cadre de la mise en place de l'université unifiée SPC projetée en 2016, ne fait pas l'objet de notation » : nous prenons acte de cette décision.

Nous nous étonnons toutefois de voir notées, sévèrement, les spécialités LLCM (Coréen, Chinois, Vietnamien), précisément en forte restructuration puisque mettant en place des cohabilitations à venir avec l'Inalco. Les efforts considérables d'innovation et de rationalisation ne sont pas reconnus, et nous demandons soit une réévaluation de ces notes, soit le retrait de ces notes, compte tenu des argumentaires présentés par chaque spécialité, ci-dessous. La spécialité Master de japonais, seule spécialité LLCM dont le projet pédagogique ait été noté A, est cohabilitée avec l'Inalco depuis 2006 : cela démontre qu'il faut attendre la mise en place effective des cohabilitations pour disposer d'un bilan et pouvoir les noter. Néanmoins, les spécialités concernées tiendront compte des remarques de l'AERES pour améliorer leurs projets.

- Présentation de la mention : rectifications

- AERES : « pas de parcours enseignement du chinois à UPD » : on rappelle que la « spécialité enseignement du chinois » est évaluée à part. Voir réforme en cours.

- Les parcours de spécialisation « CIM » et « Coopération et Développement » sont propres à l'Inalco.

- Synthèse de l'évaluation, réponses aux critiques

- La spécialité Vietnamien, en cohabilitation, représente l'unique filière en France de cette spécialité vers le Master, le Doctorat et la recherche. Il est nécessaire de la conserver et de la renforcer.

- La professionnalisation n'est pas seulement basée sur les stages de M2, bien encadrés : la formation recherche conduit aussi à la professionnalisation, à travers des compétences reconnues dans les domaines de la documentation, de l'enseignement, des métiers de la culture, du tourisme, du journalisme, etc.

- Formation continue, alternance, enseignement à distance et VAE mal renseignés : voir les argumentaires des spécialités. Pour résumer : formation continue, possible dans le cadre de la préparation aux concours d'enseignement (chinois, japonais) ; alternance, impossible dans le cadre de cette mention, qui n'est pas adossée à des métiers ; enseignement à distance, existe dans le cadre de la validation des séjours en convention dans les universités étrangères, existe également à travers l'utilisation des TICE, notamment cours en ligne (Didel à UPD, Moodle à l'Inalco) ; VAE, intégrée dans toutes les formations, sur examen des dossiers par des commissions ad hoc.

- Sur les conseils de perfectionnement et le pilotage, voir les réponses des spécialités. Des renforcements sont prévus.

- Recommandations : réponses

- Proposition de redénomination d'une seule spécialité « Recherches aréales » :

nous sommes opposés à une telle dénomination, non seulement illisible (notamment pour les étudiants), mais également axée sur le terme de « recherches » alors qu'une diversification professionnelle est préconisée.

- Pour les parcours « CIM » et « Coopération et développement » de l'Inalco : l'UPD ne dispose pas des forces d'encadrement nécessaire pour une cohabilitation.
- Insuffisances dans le suivi de l'insertion professionnelle et le pilotage de la mention : ils seront renforcés, en coordination avec les services centraux (OVE, indicateurs) et la politique générale de l'UPD. Voir réponses des spécialités.

* * * * *

Master Spécialité cohabilitée Etudes japonaises (porteur UPD)

Réponse commune UPD/Inalco aux remarques émises par l'AERES, pour la spécialité Master cohabilité de japonais évaluée :

- projet pédagogique : A
- projet professionnel et poursuite des études choisies : B
- pilotage : C

Projet pédagogique : A

Le travail coordonné entre UPD et Inalco, depuis la signature de la cohabilitation de Master en 2006, permet une gestion rationnelle des flux étudiants, un encadrement enrichi et adossé à des laboratoires de recherche reconnus, qui font de ce Master cohabilité la formation dans la spécialité la plus importante au plan européen. L'équipe renforcera la valorisation de cette formation réputée, incluant une réflexion sur l'internationalisation, le soutien et le suivi du devenir professionnel.

Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B

*** Nous demandons une réévaluation de la note B pour la spécialité Japon.**

Voir argumentaire ci-dessous.

Précision sur l'**encadrement existant** à UPD pour le M2 professionnalisant :

- UPD 2 EC (Chine, Japon) coordinateurs, responsables des stages.
 1. Niveau M1 : Réunion de présentation à l'automne pour l'année suivante.
 2. Niveau M2 : Automne de l'année N, audition de tous les candidats pour présentation du projet professionnel.
 - Contrôle : stage intégré dans la formation + contrôle de réglementation par le Bureau des stages de l'UPD.
 - 3. Diplôme de M2 : Note attribuée par le jury (UPD 2 EC) composée pour :
50% rapport de stage + 25% avis du Maître de stage + 25% soutenance du rapport de stage devant le jury, 2 sessions (juin et septembre).
- Parcours professionnalisant ne comportant qu'un stage à la place du mémoire :
- **Améliorations envisagées :**

Créer un atelier de méthodologie spécifique « Aide à la conception du projet professionnel » (M2S3, 3 ECTS, 12h-15h) à LCAO, commun aux 4 sections (Inalco : existe un module de méthodologie transversal équivalent).

Pour les deux établissements, créer **si moyens** un séminaire transversal et cohabilité de M2S3 : « Connaissance du monde du travail et de l'entreprise en Asie » (24h, cours et conférences invitées).

- Poursuite des études choisies : les formations de l'UFR LCAO coopèrent au développement et à l'amélioration des procédures de suivis de cohorte menés par les

services centraux de l'UPD, notamment par son OVE.

Distinguer Connaissances des Compétences

Connaissances

- Langue : maîtrise de différents registres : académique, littéraire, professionnelle, pratique, etc.
- Littérature critique : dans différentes disciplines (sciences sociales, lettres, arts, linguistique, etc. – en français, japonais, anglais et autres langues).
- Terrain : mobilité universitaire (dans le cadre des conventions d'échange), expérience en immersion, codes sociaux, spécificités culturelles, relations interpersonnelles avec la population locale, etc.
- Culture : connaissance globale et approfondie du champ culturel japonais (arts visuels (y inclus cinéma), littératures classique et moderne, manga, musique, design, etc.)

Compétences

- Langue : maîtrise de haut niveau, orale et écrite. Objectif de certification à la sortie M2 : Test international de japonais (JLPT), niveau 1 (le plus élevé), soit CECRL niveau C1.
- Recherche et exploitation de ressources documentaires sur tous supports et plurilingues (français, japonais, anglais,...).
- Synthèse et analyse de données tous supports
- Maîtrise de l'expression écrite et orale, capacité rédactionnelle
- Communication et valorisation des résultats
- Maîtrise approfondie des instruments techniques, outils et logiciels informatiques, etc.
- Terrain : autonomie, évolution et interaction dans le contexte local.

Absence de chercheur dans l'équipe pédagogique

Les deux équipes d'adossment (CEJ, CRCAO) ne disposent pas de chercheurs CNRS spécialistes du Japon. Mais la formation fait appel pour des séminaires ponctuels à des chercheurs appartenant à d'autres laboratoires CNRS (notamment en anthropologie). Rappel : les EC sont eux-mêmes des chercheurs reconnus dans leurs champs.

Formation continue, en alternance, à distance, VAE

- Formation continue niveau Master : réflexion en cours sur la formation des enseignants de japonais, dans le cadre d'un développement futur du parcours « enseignement ». Parcours « traduction » envisagé. Nécessité de **moyens supplémentaires**.
- Formation en alternance : ne peut être mise en place, en l'absence d'une coordination « métier » avec des sociétés, entreprises, etc.
- Formation à distance : est mise en place dans le cadre des conventions de mobilité avec les Universités japonaises : les étudiants sélectionnés en M1 et en M2 valident l'année de formation au Japon. Dans le cadre des TICE, la spécialité recourt aux plateformes des cours en ligne (DIDEL à UPD, MOODLE à l'Inalco), et LCAO participera au développement de l'offre de formation à distance pilotée par l'Université.
- VAE : intégrée dans l'ensemble des cursus, sur dossiers examinés par les commissions ad hoc.

Pilotage de la spécialité : C

*** Nous demandons une réévaluation de la note C pour la spécialité Japon.**

Voir argumentaire ci-dessous.

- La création pionnière, dès 2006, du Master cohabilité Etudes japonaises UPD/Inalco témoigne de la grande capacité de pilotage et de coordination des équipes de formation.

- Conseil de perfectionnement composé d'EC seulement des établissements cohabilités.

Propositions : intégration d'un(e) représentant(e) des secrétariats pédagogiques concernés ; intégration d'un(e) représentant(e) étudiant(e) de Master de chacun des deux établissements ; réunions semestrielles.

- Evaluation des formations par les étudiants : depuis 10 ans, la filière Master Etudes japonaises UPD organise une évaluation semestrielle de chaque module, portant sur la coordination et l'efficacité des cours. Les retours examinés en commission pédagogique contribuent à améliorer l'organisation des cours.

* * * * *

Master Spécialité cohabilitée Etudes vietnamiennes (porteur UPD)

-Le travail innovant mené par les deux sections d'études vietnamiennes de l'Université Paris Diderot et de l'INALCO en vue de la co-habilitation du master n'a manifestement pas été pris en compte par l'AERES. Tout comme l'INALCO, nous demandons la suppression des trois notes (B, C, C) figurant dans le rapport. Il est en effet impossible de noter une spécialité qui n'a pas encore été créée.

- L'AERES relève trois points faibles : la formation n'a pas encore développé la professionnalisation ; les parcours autres que recherche restent à mettre en place ; le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » est très insuffisant.

- Les deux premiers griefs se rapportent à la professionnalisation. Compte tenu des effectifs étudiants, il n'est pas pertinent d'envisager la création d'une filière professionnalisante en master. A la fin du premier semestre de la seconde année de master, un étudiant qui ne souhaiterait pas réaliser un mémoire de recherches ferait au second semestre un stage de 3 ou 4 mois, à l'issue duquel il soutiendrait son rapport de stage. L'accompagnement des étudiants serait effectué dans le cadre d'une formation transversale de l'UFR LCAO « Aide à la conception du projet professionnel », et le soutien d'un séminaire transversal à créer en M2S3 : « Connaissance du monde du travail et de l'entreprise en Asie » (24 H CM, cours et conférences invitées).

- Sur le troisième point, la création d'un DU de vietnamien ne semble pas souhaitable car il y aurait redondance avec le DU de vietnamien de l'INALCO. Toutefois, répondant à un besoin spécifique de Paris Diderot, une initiation d'un semestre au vietnamien destinée à des chercheurs scientifiques (physiciens, mathématiciens, biologistes) va être mise en place à la rentrée 2014.

- Nous sommes favorables à la mise en place d'un enseignement à distance mais seulement au niveau de la licence. La création d'un tel enseignement n'est pas pertinente au niveau du master car il ne permet pas un dialogue entre l'étudiant de master et son directeur de recherches.

- S'agissant du pilotage, un conseil de perfectionnement commun sera créé pour la spécialité cohabilitée par les deux établissements : il comprendra les membres de la commission pédagogique, deux représentants étudiants du Master de chacun des deux établissements, un représentant Biatts, et un responsable du stage ; il aurait pour rôle, notamment, de mettre en place l'évaluation des enseignements et de piloter l'aspect professionnalisant de la formation.

* * * * *

Master Spécialité cohabilitée Etudes chinoises (porteur Inalco)

L'UFR LCAO de l'UPD (spécialité études chinoises) et le département Chine de l'Inalco expriment leur insatisfaction absolue à l'égard de la notation de l'AERES qui ne prend nullement en compte l'essentiel des informations figurant dans le dossier soumis. L'INALCO et l'UFR LCAO de l'UPD insistent sur le fait qu'un effort considérable a été entrepris pour proposer, à travers cette cohabilitation, une offre innovante qui rationalise l'offre de formation dans le PRES. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que de voir deux formations notées indépendamment très positivement (A+ à l'INALCO et A à l'UPD lors de la dernière campagne d'évaluation) obtenir cette fois de piètres résultats alors même que tout a été fait pour se rapprocher et trouver le maximum de synergies entre nos équipes. Nous demandons que nos notes soient reconsidérées.

Présentation de la spécialité

- L'évaluation, à propos des grandes disciplines de la spécialité, omet notre fort encadrement en sciences sociales qui lui aussi contribue à la professionnalisation des étudiants : un économiste professeur des universités, un géographe (MCF), deux sociologues (dont un professeur) et deux anthropologues HDR – en outre trois des historiens sont des contemporanéistes.

Appréciations et critiques de l'AERES

Critique de l'AERES : « Le parcours enseignement est décrit très brièvement. »

- Impossible de faire autrement du fait de la période de transition et de réformes.
- Description soumise à une difficulté technique : à l'Inalco, l'enseignement est un parcours ; à l'UPD, une spécialité.
- Une formation hautement professionnalisante, dont les résultats sont confirmés et qui s'impose comme sans doute la première de France (plus de 50% des reçus au CAPES sont passés par nos établissements)
- Une forte intégration dans le monde du travail au-delà même des concours de la fonction publique : beaucoup de nos étudiants trouvent des emplois de professeur de chinois avec des contrats de droit privé.

Critique de l'AERES : "le seul objectif de la spécialité est de former des chercheurs" ; "les parcours autres qu'à finalité recherche restent à mettre en place" ; "la formation n'a pas encore développé la professionnalisation".

- Un constat inexact et une erreur de chiffres.

Le chiffre de notre dossier qui a retenu l'attention du comité dans l'évaluation indiquait entre 0 et 10% d'enseignements préparant à la professionnalisation : nous entendions par-là simplement des séances spécifiques d'orientation de nos étudiants. Mais la part de la formation à vocation professionnelle ne s'arrête pas à ces enseignements particuliers.

- Existence d'un parcours professionnalisant qui n'a pas retenu l'attention des évaluateurs.
 - UPD : dossier en M1 et stage en M2 ; A l'INALCO, stages en M1 et en M2
 - Suivi étroit des étudiants en stage (réunions de préparation, suivi individualisé des étudiants par leur directeur, rédaction et soutenance d'un rapport).
 - Intégration des mémoires et des stages afin de renforcer la professionnalisation et l'employabilité (le mémoire est utilisé comme « accroche » pour trouver un stage).
 - Existence à l'Inalco d'un **module transversal intitulé « Aide à la conception du**

projet professionnel ». L'UPD, sous réserve de l'accord des instances concernées, se propose de le mettre également en place **au sein d'une nouvelle UE intitulée « Connaissance du monde du travail et de l'entreprise »** qui pourra être harmonisée ou mutualisée avec le séminaire transversal « connaissance de l'entreprise en Asie » qu'envisage de monter l'INALCO.

- Un master « recherche » qui ne forme pas que des chercheurs.
- Une formation méthodologique et disciplinaire utilisable dans la vie professionnelle.
- à l'UPD comme à l'INALCO, une grande partie des étudiants du parcours recherche ne poursuit pas ensuite des études de doctorat et la formation prend bien sûr en compte ce public.
- Etudiants en poste dans les secteurs suivants : sociétés commerciales françaises présentes en Chine, Taïwan ou Hong Kong; Sociétés commerciales chinoises; ONG; journaux et presse; sociétés de production télévisuelles ou cinématographiques: missions consulaires et diplomatiques françaises; certains créent aussi leur société.
- Un suivi plus systématique des anciens pourrait être mis en place.

Critique de l'AERES : "Le renseignement des rubriques Formation continue, en alternance, à distance et VAE est très insuffisant."

- L'enseignement à distance ne peut être traité au niveau d'une UFR. C'est une question qui concerne toute l'Université ou tout l'établissement.
- Utilisation large des outils existants et notamment des cours en ligne (Didel à l'UPD; Moodle à l'Inalco). Aménagements pour les séjours d'étude et recherche en Chine.
- la VAE est intégrée dans l'ensemble des cursus, sur dossiers examinés par des commissions ad hoc.
- La préparation aux concours d'enseignement peut être prise en compte dans le cadre de la formation continue.

* * * * *

Master Spécialité cohabilitée Etudes coréennes (porteur Inalco)

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité :

- Le travail considérable mené par les deux sections d'études coréennes en vue de la co-habilitation du master (Université Paris Diderot et INALCO) n'a manifestement pas été prise en compte par l'AREES. **Nous demandons la suppression des trois notes** : - Projet pédagogique : B ; - Insertion professionnelle et poursuite des études choisies : B ; - Pilotage de la spécialité : C figurant dans le rapport et une relecture attentive du dossier de co-habilitation. Comment noter une spécialité qui n'a pas encore été créée ?

Lacunes et erreurs à signaler dans la réponse de l'AERES :

- à la rubrique « Périmètre de la spécialité : Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) » : il faut ajouter « **l'UPD, l'EHESS et les universités coréennes partenaires.** »
- à la rubrique « Points forts : L'adossement de la formation aux laboratoires de recherche est fort : CERLOM (Centre d'études et de recherches sur les oralités du monde), CRCAO (Centre de recherches en civilisation sur l'Asie orientale) et ASIÉS (EAD4512). » : il faut ajouter « **l'UMR 8173 Chine-Corée-Japon** » qui compte plusieurs enseignants-chercheurs de l'UPD.

2-2 Concernant les critères :

- **projet pédagogique** : « La finalité recherche est très bien décrite et très riche. »
« Les étudiants de M2 peuvent effectuer un stage en lieu et place du mémoire. » **On ne comprend pas pourquoi le projet n'est pas noté A.**
- **insertion professionnelle et poursuite des études choisies** : « Le dossier comporte peu de données car il y a peu d'étudiants dans cette spécialité, moins de 10 inscrits. » Or, c'est précisément cette cohabilitation en projet qui permettra de renforcer le flux étudiant.
- **pilotage de la spécialité** : « Rien ne figure sur les jurys ou les modalités des enseignements par les étudiants. » **Se reporter à la partie commune du dossier : Voir la page 10 de la maquette sur la mention et la page 72 de la « fiche d'identité de la spécialité : études coréennes ».** Le conseil de perfectionnement aurait des membres issus des deux établissements et comprendrait, entre autres, des membres extérieurs, des représentants étudiants du Master et un responsable du stage.

Concernant les points faibles :

- « La formation n'a pas encore développé la professionnalisation. » : **la formation à la recherche peut être considérée comme étant professionnalisante à part entière et à plusieurs titres.** Par ailleurs, la création d'un cours de méthodologie « Aide à l'élaboration du projet professionnel » et d'un séminaire d'« Introduction aux métiers de l'entreprise », mutualisé, et destiné à ceux qui optent pour le « parcours professionnalisant » en M2 avec stage est envisagée à l'UPD et existe déjà à l'INALCO. Enfin, les deux sections sont déjà en contact avec le monde des entrepreneurs coréens et organisent régulièrement des rencontres avec les étudiants.
- « Les parcours autres que Recherche restent à mettre en place. » : **pourtant un « parcours professionnalisant » autre que « recherche » existe bien, avec la possibilité de faire un stage en entreprise ou dans une administration.**
- « Le renseignement des rubriques « VAE, formation continue, alternance, enseignement à distance » est très insuffisant. » :
 - La validation des acquis de l'expérience (VAE) est **possible au moment de l'inscription** en M1 ou M2 lorsque le dossier du candidat est évalué par des commissions ad hoc.
 - La formation en alternance **n'est pas mise en place, en raison du faible adossement « métier » des filières concernées.**
 - L'enseignement à distance ne peut pas être organisé au niveau d'une UFR ni d'une section, mais au CNED. **Du point de vue des TICE, les plateformes électroniques de cours (Didel à UPD, Moodle à l'Inalco) sont également utilisées. De plus, est organisée une supervision à distance des étudiants de Master en mobilité dans les Universités coréennes.**
 - La formation continue est assurée par les DU, pas par les masters.



Vincent Berger